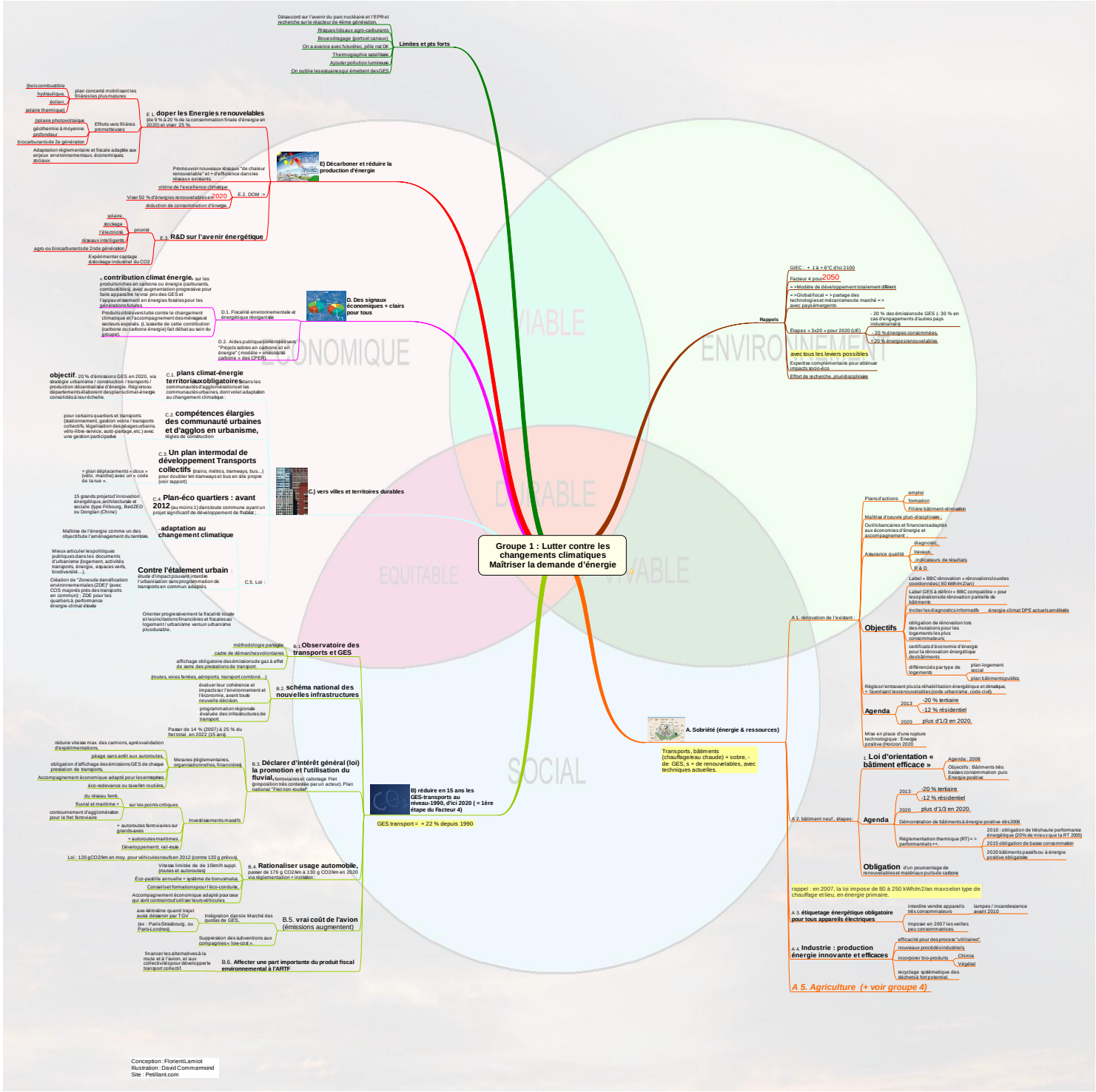
Groupe 1 : Lutter contre les changements climatiques Maîtriser la demande d'énergie
ÉCONOMIQUE
ENVIRONNEMENTAL
SOCIAL
Limites et pts forts
Désaccord sur l'avenir du parc nucléaire et l'EPR et recherche sur le réacteur de 4ème génération.
Risques liés aux agro-carburants
Boues dragage (ports et canaux)
On a avance avec futurélec, pôle nat DK
Thermographie satellitaire
Ajouter pollution lumineuse
On oublie les gaz qui émettent des GES
E) Décarboner et réduire la production d'énergie
E.1. doper les Energies renouvelables (de 9 % à 20 % de la consommation finale d'énergie en 2020 et viser 25 %.
plan concerté mobilisant les filières les plus matures
(bois combustible
hydraulique,
éolien,
solaire thermique)
Efforts vers filières prometteuses
(solaire photovoltaïque
géothermie à moyenne profondeur
biocarburants de 2e génération)
Adaptation réglementaire et fiscale adaptée aux enjeux environnementaux, économiques, sociaux.
E.2. DOM :
Promouvoir nouveaux réseaux "de chaleur renouvelable" et + d'efficience dans les réseaux existants.
vitrine de l'excellence climatique
Viser 50 % d'énergies renouvelables en 2020
réduction de consommation d'énergie
E.3. R&D sur l'avenir énergétique
priorité
solaire,
stockage
l'électricité,
réseaux intelligents,
agro-ou biocarburants de 2nde génération
Expérimenter captage & stockage industriel du CO2
D. Des signaux économiques + clairs pour tous
D.1. Fiscalité environnementale et énergétique réorganisée
« contribution climat énergie, sur les produits riches en carbone ou énergie (carburants, combustibles), avec augmentation progressive pour faire apparaître le vrai prix des GES et l'appauvrissement en énergies fossiles pour les générations futures
Produits ciblés vers lutte contre le changement climatique et l'accompagnement des ménages et secteurs exposés. (L'assiette de cette contribution (carbone ou carbone énergie) fait débat au sein du groupe).
D.2. Aides publiques orientées vers "Projets sobres en carbone et en énergie" (modèle « mécanisme carbone » des CPER)
C) vers villes et territoires durables
objectif. 20 % d'émissions GES en 2020, via stratégie urbanisme / construction / transports / production décentralisée d'énergie. Régions ou départements élaborent des plans climat-énergie consolidés à leur échelle.
C.1. plans climat-énergie territoriaux obligatoires dans les communautés d'agglomérations et les communautés urbaines, dont volet adaptation au changement climatique :
C.2. compétences élargies des communauté urbaines et d'agglos en urbanisme, règles de construction
pour certains quartiers et transports (stationnement, gestion voirie / transports collectifs, légalisation des péages urbains, vélo-libre-service, auto-partage, etc.) avec une gestion participative
C.3. Un plan intermodal de développement Transports collectifs (trains, métros, tramways, bus...) pour doubler les tramways et bus en site propre (voir rapport)
+ plan déplacements « doux » (vélo, marche) avec un « code de la rue ».
C.4. Plan-éco quartiers : avant 2012 (au moins 1) dans toute commune ayant un projet significatif de développement de l'habitat ; .
15 grands projets d'innovation énergétique, architecturale et sociale (type Fribourg, BedZED ou Dongtan (Chine)
adaptation au changement climatique
Maîtrise de l'énergie comme un des objectifs de l'aménagement du territoire.
C.5. Loi :
Contre l'étalement urbain étude d'impact pouvant interdire l'urbanisation sans programmation de transports en commun adaptés.
Mieux articuler les politiques publiques dans les documents d'urbanisme (logement, activités transports, énergie, espaces verts, biodiversité...).
Création de "Zones de densification environnementales (ZDE)" (avec COS majorés près des transports en commun) ; ZDE pour les quartiers à performance énergie-climat élevée
Orienter progressivement la fiscalité locale et les incitations financières et fiscales au logement / urbanisme vers un urbanisme plus durable.
B) réduire en 15 ans les GES-transports au niveau-1990, d'ici 2020 (= 1ère étape du Facteur 4)
GES transport = +22 % depuis 1990
B.1. Observatoire des transports et GES
méthodologie partagée
cadre de démarches volontaires.
affichage obligatoire des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport.
B.2. schéma national des nouvelles infrastructures
(routes, voies ferrées, aéroports, transport combiné...)
évaluer leur cohérence et impact sur l'environnement et l'économie, avant toute nouvelle décision.
programmation régionale évaluée des infrastructures de transport.
B.3. Déclarer d'intérêt général (loi) la promotion et l'utilisation du fluvial, ferroviaires et cabotage Fret (proposition très contestée par un acteur). Plan national "Fret non-routier"
Passer de 14 % (2007) à 25 % du fret total, en 2022 (15 ans).
Mesures (réglementaires, organisationnelles, financières)
réduire vitesse max. des camions, après validation d'expérimentations.
péage sans arrêt aux autoroutes,
obligation d'affichage des émissions GES de chaque prestation de transports.
Accompagnement économique adapté pour les entreprises.
éco-redevance ou taxe/km routière,
Investissements massifs
sur les points critiques
du réseau ferré,
fluvial et maritime +,
contournement d'agglomération pour le fret ferroviaire
+ autoroutes ferroviaires sur grands axes
+ autoroutes maritimes.
Développement. rail-route
B.4. Rationaliser usage automobile, passer de 176 g CO2/km à 130 g CO2/km en 2020 via réglementation + incitation .
Loi : 120 gCO2/km en moy. pour véhicules neufs en 2012 (contre 130 g prévus).
Vitesse limitée de de 10km/h suppl. (routes et autoroutes)
Éco-pastille annuelle + système de bonus/malus.
Conseils et formations pour l'éco-conduite,
Accompagnement économique adapté pour ceux qui sont contraints d'utiliser leurs véhicules
B.5. vrai coût de l'avion (émissions augmentent)
axe kérosène quand trajet aussi désservir par TGV
(ex : Paris-Strasbourg, ou Paris-Londres).
Intégration dans le Marché des quotas de GES.
Suppression des subventions aux compagnies « low-cost ».
B.6. Affecter une part importante du produit fiscal environnemental à l'ARTF
financer les alternatives à la route et à l'avion, et aux collectivités pour développer le transport collectif.
Rappels
GIEC : + 1 à + 6°C d'ici 2100
Facteur 4 pour 2050
=>Modèle de développement totalement différent
=>Global/local => partage des technologies et mécanismes de marché => avec pays émergents
Etapes « 3x20 » pour 2020 (UE)
- 20 % des émissions de GES (- 30 % en cas d'engagements d'autres pays industrialisés)
+20 % énergies consommées,
+20 % énergie renouvelables
avec tous les leviers possibles
Expertise complémentaire pour atténuer impacts socio-éco
Effort de recherche, pluridisciplinaire
A. Sobriété (énergie & ressources)
Transports, bâtiments (chauffage/eau chaude) + sobre, - de GES, s + de renouvelables, avec techniques actuelles.
A 1. rénovation de l'existant :
Plans d'actions :
emploi
formation
Filière bâtiment-rénovation
Maîtrise d'oeuvre pluri-disciplinaire,
Outils bancaires et financiers adaptés aux économies d'énergie et accompagnement
Assurance qualité
diagnostic,
travaux,
indicateurs de résultats
IR & D.
Objectifs
Label « BBC rénovation » rénovations lourdes coordonnées (80 kWh/m2/an)
Label GES à définir « BBC compatible » pour les opérations de rénovation partielle de bâtiments
inciter les diagnostics informatifs énergie-climat DPE actuels améliorés
obligation de rénovation lors des mutations pour les logements les plus consommateurs.
certificats d'économie d'énergie pour la rénovation énergétique des bâtiments
différenciés par type de logements
plan-logement social
plan bâtiments publics
Règles s'entraînant plus la réhabilitation énergétique et climatique, + favorisant les énergies renouvelables (code urbanisme, code civil).
Agenda
2013 -20 % tertiaire
-12 % résidentiel
2020 plus d'1/3 en 2020.
Mise en place d'une rupture technologique : Energie positive (Horizon 2020)
1. Loi d'orientation « bâtiment efficace »
Agenda, 2008
Objectifs : Bâtiments très basses consommation puis Energie positive
A 2. bâtiment neuf, étapes :
Agenda
2013 -20 % tertiaire
-12 % résidentiel
2020 plus d'1/3 en 2020.
Démonstration de bâtiments à énergie positive dès 2008.
Réglementation thermique (RT) => performantiels ++.
2010 : obligation de très haute performance énergétique (20% de mieux que la RT 2005)
2015 obligation de basse consommation
2020 bâtiments passifs ou à énergie positive obligatoire
Obligation d'un pourcentage de renouvelables et matériaux puits de carbone
rappel : en 2007, la loi impose de 80 à 250 kWh/m2/an max selon type de chauffage et lieu, en énergie primaire.
A 3. étiquetage énergétique obligatoire pour tous appareils électriques
interdire vente appareils très consommateurs
lampes / incandescence avant 2010
Imposer en 2007 les veilles peu consommatrices.
A 4. Industrie : production énergie innovante et efficaces
efficacité pour des process "utilitaires",
nouveaux procédés industriels
incorporer bio-produits
Chimie
Végétal
recyclage systématique des déchets à fort potentiel.
A 5. Agriculture (+ voir groupe 4)
Conception : Florient Lamiot
Illustration : David Commarmond
Site : Petitlunt.com